



Conseil Économique
et Social

Distr.
GÉNÉRALE

E/CN.4/2001/8
31 juillet 2000

FRANÇAIS
Original : ANGLAIS

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME
Cinquante-septième session
Point 10 de l'ordre du jour provisoire

DROITS ÉCONOMIQUES, SOCIAUX ET CULTURELS

Lettre datée du 22 juin 2000, adressée au Président de la Commission
des droits de l'homme par le Représentant permanent du Bangladesh
auprès de l'Office des Nations Unies à Genève

J'ai l'honneur de me référer à l'exposé écrit (E/CN.4/2000/NGO/14) présenté par le South Asia Human Rights Documentation Centre au titre du point 10 de l'ordre du jour de la cinquante-sixième session de la Commission des droits de l'homme.

Le Gouvernement du Bangladesh ayant eu la possibilité d'analyser le document, ses observations concernant l'exposé du South Asia Human Rights Documentation Centre sont jointes à la présente lettre.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la réponse* du Bangladesh comme document officiel de la cinquante-septième session de la Commission des droits de l'homme, au titre du point pertinent de l'ordre du jour.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(Signé) Iftekhar Ahmed **Chowdhury**

* Reproduite telle quelle, en anglais seulement.